

Au nom de la Loi

La Justice en questions

D'où viennent les premières lois qui ont régi le Pays de Vaud ? Comment s'est-on mis d'accord pour bâtir un système juridique qui puisse remplacer la loi du plus fort et la vengeance personnelle ? Comment ces premières lois ont-elles été fixées, puis mises par écrit ?

Comment fonctionnait la justice chargée de les faire appliquer ?

Considérée au Moyen Age comme la source du droit et la capitale judiciaire du Pays de Vaud savoyard, Moudon possède encore un exemplaire original du premier Coutumier rédigé dans cette ville en 1577. Ce registre fait la synthèse des coutumes, c'est-à-dire des lois orales élaborées jusqu'à cette date par les communautés locales et qui vont se maintenir durant toute l'époque bernoise.

Avec d'autres documents emblématiques, tels que la charte de franchises de 1285, ce Coutumier est au cœur de la salle d'exposition, transformée en tribunal pour l'occasion. Des illustrations et des enregistrements sonores de cas concrets rendent compte des diverses facettes de la justice chargée de faire respecter ces lois: justice pénale, châtiments corporels, tribunaux des mœurs...

Une signalisation en ville permet de parcourir les lieux liés à l'exercice de la justice et aux châtiments.

Conférences publiques et animations:

27 juin, 18h30 *Moudon capitale judiciaire et haut lieu du droit vaudois*, par Denis Tappy, professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne.

12 oct., 11h *Désordres et violences devant la justice à Moudon au XVIIIe siècle*, par Elisabeth Salvi, Université de Genève, Equipe Damoclès.

27 oct., 14h30 *Les sorcières sont parmi nous*, après-midi de contes avec Marie-France Meylan Krause.

Visites de groupes et mise à disposition de la salle pour des événements, avec ou sans réception: vieux-moudon@bluewin.ch

Une exposition du Musée du Vieux-Moudon organisée à l'initiative et avec la collaboration de la Commune de Moudon.